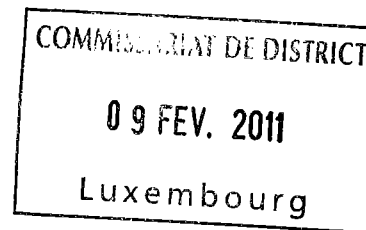




LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Intérieur
et à la Grande Région

Luxembourg, le 8 février 2011



Réf. : 57 / 11 / CAC (23094)


Concerne : **Ville d'ESCH-SUR-ALZETTE**

Objet: **Convention des services d'hébergement et d'accueil de jour pour personnes adultes 2011 – Foyer de nuit**

Délibération du conseil communal du 14 janvier 2011 1 pt. 06-B

Brm.- Retourné à Monsieur le Commissaire de district de Luxembourg avec l'information que j'approuve la convention élargée et avec prière d'attirer l'attention des édiles communaux sur les remarques formulées dans son avis du 31 janvier 2011.

Pour le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région,
p.s.d.

 Service : **Secrétariat**
ESCH Esch/Alzette, le
14 FEB. 2011


Tanja KRIDEL
Attaché de gouvernement 1^{er} en rang

COPIE

Objet : Réf. no 72/11/CK

Ville d'Esch/Alzette.

Convention entre la Ville d'Esch/Alzette et le Ministère de la Famille et de l'Intégration concernant les services d'hébergement et d'accueil de jour et de nuit pour personnes adultes (Abrisud).

Délibération du conseil communal du 14 janvier 2011.

Transmis à Monsieur le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région avec avis d'approbation.

Toutefois, les annexes à la convention renseignent sur des recettes à récupérer sur les usagers du foyer. La ville d'Esch/Alzette serait donc à inviter à voter un règlement-taxe portant fixation des tarifs d'utilisation du foyer, ainsi qu'à se mettre d'accord sur les critères d'admission à fixer par règlement communal.

Luxembourg, le 31 janvier 2011
Le Commissaire de district,



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

SH

Date de l'annonce publique de la séance:

06.01.2011

Date de la convocation des conseillers :

06.01.2011

point de l'ordre du jour no:

06/B

**Délibération du Conseil Communal
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Séance publique du 14 janvier 2011

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Maroldt, Snel, Roller, Huss, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, Baum, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Absents: Hannen, Jaerling, Knaff, conseillers

COMMISSARIAT DE DISTRICT

26 JAN. 2011

Le Conseil Communal;

Luxembourg

Objet: Convention entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et le Ministère de la Famille et de l'Intégration concernant des services d'hébergement et d'accueil de jour pour personnes adultes pour l'année 2011

Vu la convention signée en date du 13 janvier 2011 entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et le Ministère de la Famille et de l'Intégration concernant des services d'hébergement et d'accueil de jour pour personnes adultes pour l'année 2011 ;

Vu les conditions et prestations fixées dans la convention ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**a p p r o u v e
à l'unanimité**

la convention précitée entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et le Ministère de la Famille et de l'Intégration.

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 19.01.2011.

Pour expédition conforme,

Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,